

Soultzmatt

Piste cyclable et jardin de la Paix

Le conseil municipal de Soultzmatt/Wintzfelden s'est réuni lundi 25 août sous la présidence du maire Jean-Paul Diringer. Parmi les points évoqués, la poursuite des travaux de la deuxième tranche de la piste cyclable et l'avant-projet de jardin de la Paix à la Gauchmatt.

● Piste verte entre

Soultzmatt à Wintzfelden
Le service de Rivières de Haute Alsace et la Direction départementale des territoires (DDT) ont demandé à la commune de modifier les matériaux choisis pour une partie du parcours, en l'occurrence sur les portions humides. Ainsi, ce tronçon sera établi à l'aide d'un cheminement sur pilotis. Des prestations supplémentaires sont donc nécessaires et un avenant concernant la fourniture et la pose d'un cheminement bois sur pilotis a été voté pour un montant de 172 021 €.

● Avant-projet du jardin de la Paix au cimetière roumain

En lien avec l'association Art et Jardins, dont la mission est d'entretenir le devoir de mémoire des lieux tels que le cimetière roumain de la Gauchmatt, la création d'un jardin de la Paix a été validée. Le montant des travaux s'éleverait à 90 000 €, dont 50 000 € financés par les fonds européens et 18 000 € par d'autres financeurs. Resteront 22 000 € à autofinancer. Le devis présenté, comprenant la conception et le suivi de la réalisation du jardin de la Paix par un bureau d'architectes roumains, a été accepté pour un montant de 8 800 €.

● Hangar de stockage à la salle des fêtes



La deuxième tranche de la piste cyclable reliant Soultzmatt à Wintzfelden suit son cours. Photo François Bachmann

Le devis présenté par Jean-Michel Grussy, architecte, comprenant l'assistance à la passation des appels d'offres et le suivi des travaux du hangar de la salle des fêtes a été accepté pour un montant de 31 500 €.

● Passerelles piétonnes

Le devis présenté par la société Marcanterra comprenant la fourniture de deux passerelles piétonnes a été accepté et signé pour un montant de 24 376 €.

● Label « commune touristique »

Le conseil a sollicité le préfet du Haut-Rhin pour le renouvellement de la dénomination « commune touristique » pour la commune de Soultzmatt-Wintzfelden.

● FCWO

José Dagon, président du FCWO, a informé la commune que le club a été intégré dans un groupe majoritairement composé de clubs du Bas-Rhin,

ce qui induit une hausse des frais de déplacement. Le club a sollicité un soutien financier auprès de la commune. Le conseil a accordé à l'association FCWO une subvention permettant de faire face à la hausse des coûts de transport d'un montant de 2 000 €.

● AS Vallée Noble

Une subvention de 300 € a été versée à l'AS Vallée Noble en soutien à leur participation

à la soirée Barvinok.

● Anniversaire de jumelage avec Vresse-sur-Semois

Le week-end du 3 au 5 octobre aura lieu le quinzième anniversaire du jumelage entre Soultzmatt-Wintzfelden et Vresse-sur-Semois. Les participations financières et le programme ont été présentés aux conseillers.

● François Bachmann

Les autres points en bref

► La mairie étant régulièrement saisie de plaintes de concitoyens au sujet de nuisances liées à la prolifération de chats libres (sans maître), le maire informe les conseillers qu'il y aura lieu de délibérer lors d'un prochain conseil municipal sur la régularisation d'une convention « chats libres » avec la SPA. Cette convention permettra la capture des chats libres pour stérilisation par la SPA aux frais de la commune. Les

chats seront ensuite libérés à l'endroit de leur capture.

► Des études en vue d'une éventuelle climatisation dans les écoles et à la mairie sont envisagées.

► Le projet de la création d'une école de cirque, à l'initiative du Paradis des Sources, en collaboration avec le péri-colaire, a été évoqué. Il y a lieu de mener une réflexion pour la création d'une association afin d'assurer un cadre structurel à cette école du cirque.